

**FORMATION EN
RÉFLEXOTHÉRAPIE POUR
PROFESSIONNELLES ET
PROFESSIONNELS DE SANTÉ**

**Cursus de formation
approfondissement et complément
2018-2020**

**Myriam Urfer, responsable pédagogique
25/08/2018**

Contenu

Cursus de formation – approfondissement et complément.....	3
Cours proposés.....	3
Drainage lymphatique au travers des zones réflexes plantaires - module 8 (3 jours).....	3
Auriculothérapie et réflexothérapie – module 9 (3 jours).....	3
Zones réflexes corporelles selon Chapman – module 10 (3 jours).....	3
Intervision – Supervision (1 jour).....	3
Public cible :	4
Pré-requis obligatoires à l'entrée en formation :	4
Matière et contenu détaillé	5
Module 8 – 3 jours	5
Drainage lymphatique au travers des zones réflexes plantaires	5
Compétence :	5
Objectifs d'apprentissage :	5
Contenu :.....	6
Méthodes de travail :.....	6
Mode d'évaluation et de validation :.....	6
Formateur.....	6
Module 9 – 3 jours	7
Auriculothérapie et réflexothérapie.....	7
Compétence :	7
Objectifs d'apprentissage :	7
Contenu :.....	7
Méthodes de travail :.....	8
Mode d'évaluation et de validation :.....	8
Formatrice	8
Module 10 – 3 jours.....	9
Zones réflexes corporelles selon Chapman.....	9
Compétence :	9
Objectifs d'apprentissage :	9
Contenu :.....	9
Méthodes de travail et contenu :	10
Mode d'évaluation et de validation :.....	10
Formatrice	10
Supervision, intervision, consultation collégiale et analyse de pratique en groupe.....	11
Compétence :	11
Objectifs d'apprentissage :	11
Contenu :.....	12
Méthodes de travail et contenu :	12
Mode d'évaluation et de validation :.....	12

Formatrice	12
L'ECOLE	13
Responsable pédagogique.....	13

Cursus de formation – approfondissement et complément

Le cursus complet comprenant les modules 1 à 7 et menant au certificat de l'Ecole Romande de Réflexothérapie (ERR) compte 447 heures de formation, dont 146 heures en présentiel. Il est à suivre dans un délai de 5 ans. Ce cursus peut être complété par plusieurs modules et journées de formation, en vue d'obtenir différents titres professionnels. Chaque module d'approfondissement peut être suivi indépendamment et dans l'ordre qui convient au participant, pour autant qu'il remplisse les conditions d'admission spécifiques au module.

Selon les normes européennes actuelles, nous comptabilisons les heures de cours théoriques et pratiques en présence d'une formatrice ou d'un formateur qualifié-e, de même que le travail de l'étudiant-e hors classe. Ce travail obligatoire est guidé par des consignes précises et il est vérifié. Il s'agit d'apprentissage autonome structuré.

Cours proposés

Drainage lymphatique au travers des zones réflexes plantaires - module 8 (3 jours)

Durée du cursus : 45 heures, dont **21h d'enseignement de la méthode et 3h d'intégration** en présentiel (3 jours de 8 heures) et 21h d'apprentissage autonome structuré.

Ce cours peut être suivi après avoir complété les modules 1 à 7 de l'ERR ou une formation certifiée auprès d'un autre prestataire.

Auriculothérapie et réflexothérapie – module 9 (3 jours)

Durée du cursus : 45 heures, dont **21h d'enseignement de la méthode et 3h d'intégration** en présentiel (3 jours de 8 heures) et 21h d'apprentissage autonome structuré.

Ce cours peut être suivi après avoir complété les modules 1 à 7 de l'ERR ou une formation certifiée auprès d'un autre prestataire.

Il peut être exceptionnellement suivi après avoir complété et réussi le niveau1 – modules 1 à 4 de l'ERR.

Zones réflexes corporelles selon Chapman – module 10 (3 jours)

Durée du cursus : 45 heures, dont **21h d'enseignement de la méthode et 3h d'intégration** en présentiel (3 jours de 8 heures) et 21h d'apprentissage autonome structuré.

Ce cours peut être suivi après avoir complété les modules 1 à 7 de l'ERR ou une formation certifiée auprès d'un autre prestataire.

Intervision – Supervision (1 jour)

Durée du cursus : 12 heures, dont **8 h d'enseignement en présentiel** et 6 h de préparation et d'apprentissage autonome structuré.

Ce cours peut être suivi après avoir complété les modules 1 à 7 de l'ERR ou une formation certifiée auprès d'un autre prestataire.

Chaque module/cours comprend ses propres objectifs et épreuves de validation formatives et/ou sommatives.

Il découle sur l'obtention d'une attestation de formation et, le cas échéant, d'un avenant au certificat ERR ou correspond à une formation partielle en vue du certificat de branche de praticien en thérapie complémentaire Ortra TC option réflexothérapie ou du diplôme Reflex Suisse.

Les modules peuvent être suivis comme

- Formation en vue du certificat ERR compatible RME 240, à compléter jusqu'à concurrence de 250 heures en présentiel
- Formation pour le certificat de branche Ortra TC, à compléter jusqu'à concurrence de 500 heures en présentiel

- Procédure d'équivalence en vue du certificat de branche Ortra TC, jusqu'à concurrence de 500 heures en présentiel
- Formation subséquente Reflex Suisse (module 8 et module 10) avec procédure d'équivalence, à compléter selon exigences spécifiques (12 jours, dont 6 jours cycle thérapeutique)
- Formation en vue d'une accréditation ASCA no 664 - réflexothérapie générale, jusqu'à concurrence de 200 heures
- Formation continue annuelle standard (Pro Réflexo, ASCA 218 ou 664, RME 81, 163, 240).

Public cible :

La formation initiale en réflexothérapie dispensée par l'ERR s'adresse à des **professionnel-le-s de santé diplômé-e-s** d'écoles reconnues par la Croix Rouge suisse ou les instances étatiques, à savoir :

- ◆ Les infirmières en soins généraux, en psychiatrie, en hygiène maternelle et pédiatrie, Niveau I, Niveau II et les infirmières HES et Bachelor HES. Les infirmières assistantes certifiées, avec au moins 5 ans de pratique professionnelle
- ◆ Les sages-femmes ; les physiothérapeutes ; les ergothérapeutes
- ◆ Les podologues
- ◆ Les médecins
- ◆ Autre sur demande, chaque situation est examinée par le comité pédagogique et un complément de formation peut être exigé.

Les modules d'approfondissement s'adressent à des réflexologues et réflexothérapeutes déjà au bénéfice d'une formation de base achevée et réussie.

Il s'agit d'une formation complémentaire en cours d'emploi, organisée selon un dispositif qui permet et facilite le succès de l'apprentissage. Elle est construite sur les acquis professionnels antérieurs, englobant une formation à la **médecine académique** composée d'une alternance de théorie (en moyenne 1500 heures) et de stages pratiques (en moyenne 1500 heures).

Les formations professionnelles antérieures garantissent l'expérience clinique des étudiants.

De plus, toutes et tous les professionnel-le-s de santé qui suivent la formation en réflexothérapie sont déjà au bénéfice d'une expérience professionnelle pratique (intra et/ou extra hospitalière).

Pré-requis obligatoires à l'entrée en formation :

- ◆ Être au bénéfice d'une formation certifiée en réflexologie ou réflexothérapie.

Matière et contenu détaillé

<p>Module 8 – 3 jours</p> <p><i>Drainage lymphatique au travers des zones réflexes plantaires</i></p>	<p>Heures d'ensei- nement</p>
<p>3 jours, répartis sur une période d'environ deux mois, permettant une pratique de la technique.</p>	<p>21 h</p>
<p>Intégration de la matière, en présentiel Temps d'études personnelles guidées avec compte-rendu écrit des expériences et pratique obligatoire</p>	<p>3h 21 h</p>
<p>Cette formation porte sur :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Historique du drainage lymphatique manuel et du drainage lymphatique au travers des zones réflexes du pied • Anatomie, physiologie et pathologies du système lymphatique • Localisation des zones spécifiques, au niveau du pied et technique de travail spécifique • Effets, possibilités et limites ; indications, contre-indications et précautions • Intégration du drainage lymphatique réflexe dans un traitement de réflexothérapie plantaire classique • Accompagnement du processus thérapeutique. 	
<p>Ce cours prépare à réaliser le drainage lymphatique au travers des zones réflexes plantaires selon la situation spécifique du client, de la cliente :</p> <ul style="list-style-type: none"> • comme thérapie en soi • comme partie intégrante d'un traitement de réflexothérapie plantaire classique <p>Il conduit à l'obtention d'une attestation de formation complémentaire au titre initial.</p>	<p>Total : 45 h dont 24 h en classe</p>

Compétence :

Intégrer efficacement le drainage lymphatique réflexe au niveau plantaire dans le contexte de la réflexothérapie, afin d'élargir les possibilités de toucher, de traitement et d'accompagnement
Évaluation de compétence : Journal de bord (description et réflexion), analyse de situation

Objectifs d'apprentissage :

1. Expliquer les effets, les possibilités et les limites du drainage lymphatique au travers des zones réflexes plantaires
2. Expliquer les indications, les contre-indications et précautions liées à cette forme de thérapie
3. Réaliser le drainage lymphatique au travers des zones réflexes plantaires selon la situation du client, de la cliente :
 - comme thérapie en soi
 - comme partie intégrante d'un traitement de réflexothérapie plantaire classique
4. Reconnaître les réactions et les gérer de façon professionnelle.

Contenu :

1. Historique du drainage lymphatique manuel et du drainage lymphatique au travers des zones réflexes du pied
2. Anatomie, physiologie et pathologies du système lymphatique
3. Localisation des zones spécifiques, au niveau du pied, permettant le drainage lymphatique par voie réflexe :
 - a. correspondant à la tête
 - b. correspondant au tronc
 - c. correspondant aux extrémités
4. Mouvements spécifiques du drainage lymphatique au niveau des zones réflexes du pied
5. Effets, possibilités et limites du drainage lymphatique au niveau des zones réflexes du pied
6. Indications, contre-indications et précautions
7. Déroulement d'un traitement spécifique de drainage lymphatique au niveau du pied
8. Intégration du drainage lymphatique réflexe dans un traitement de réflexothérapie plantaire classique
9. Réactions possibles
10. Adopter une posture professionnelle.

Le module se compose de :

- 24 heures d'enseignement direct en classe (12 heures de théorie et 12 heures de pratiques sous supervision directe)
- 10 heures de pratique individuelle
- 6 heures de travail guidé, avec réalisation d'une étude de cas
- 5 heures de compte rendu écrit des expériences réalisées.

Méthodes de travail :

Cours sous forme d'atelier :

- Apports théoriques : définition, historique, modes de fonctionnement, effets et risques, précautions, contre-indications
- Elaboration d'une cartographie des zones réflexes plantaires
- Démonstration des gestes spécifiques à la technique de travail
- Exercices pratiques deux par deux.

Travail personnel obligatoire :

- Acquisition de nouvelles ressources sur la base d'un support théorique et d'une recherche bibliographique
- Révision anatomo-physiopathologique du système lymphatique
- Expérimentation par des exercices hors des heures de classe
- Etude de cas
- Constitution d'un journal de bord.

Mode d'évaluation et de validation :

- ◆ Pratique de l'autoévaluation et la co-évaluation
- ◆ Réalisation de 10 heures d'exercices pratiques, avec constitution d'un journal de bord, étude de cas présentée en classe avec analyse et supervision du formateur.

Formateur

Roland RIHS

Réflexothérapeute avec certificat de branche Ortra TC, pédagogue, infirmier, membre de la conférence Reflex Suisse.

7. Travail pratique :
 - Les différentes techniques de massage de l'oreille
 - Le travail sur les points précis
 - Position, durée, fréquence
8. Accompagnement du processus thérapeutique.

Le module se compose de :

- 24 heures d'enseignement direct en classe (12 heures de théorie et 12 heures de pratiques sous supervision directe)
- 10 heures de pratique individuelle
- 6 heures de travail guidé, avec réalisation d'une étude de cas
- 5 heures de compte rendu écrit des expériences réalisées.

Méthodes de travail :

Cours sous forme d'atelier :

- Apports théoriques : définition, historique, modes de fonctionnement, effets et risques, précautions, contre-indications
- Elaboration d'une cartographie des zones réflexes de l'oreille
- Démonstration des gestes spécifiques à la technique de travail
- Exercices pratiques deux par deux.

Travail personnel obligatoire :

- Acquisition de nouvelles ressources sur la base d'un support théorique et d'une recherche bibliographique
- Révision anatomo-physiopathologique
- Expérimentation par des exercices hors des heures de classe
- Etude de cas
- Constitution d'un journal de bord.

Mode d'évaluation et de validation :

- ◆ Pratique de l'autoévaluation et la co-évaluation
- ◆ Réalisation de 10 heures d'exercices pratiques, avec constitution d'un journal de bord, étude de cas présentée en classe avec analyse et supervision du formateur.

Formatrice

Isabelle Moinon

Thérapeute complémentaire avec diplôme fédéral, réflexothérapeute avec certificat de branche Ortra TC, pédagogue, naturopathe, membre de la conférence Reflex Suisse.

<p>Module 10 – 3 jours</p> <p>Zones réflexes corporelles selon Chapman</p>	<p>Heures d'enseignement</p>
<p>3 jours, répartis sur une période d'environ deux mois, permettant une pratique de la technique.</p> <p>Intégration de la matière, en présentiel</p> <p>Temps d'études personnelles guidées avec compte-rendu écrit des expériences et pratique obligatoire</p> <p>Cette formation porte sur :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Historique, hypothèses de fonctionnement • Approfondissement des connaissances anatomiques et physiologiques • Zones corporelles spécifiques selon le modèle de Chapman • Indications, contre-indications et précautions • Travail pratique : <ul style="list-style-type: none"> ○ Mouvements spécifiques, autres possibilités de traitement ○ Position, durée, fréquence • Réactions possibles • Accompagnement du processus thérapeutique. <p>Ce cours prépare à pratiquer la réflexothérapie corporelle selon la situation spécifique du client, de la cliente :</p> <ul style="list-style-type: none"> • comme thérapie en soi • comme partie intégrante d'un traitement de réflexothérapie classique <p>Il conduit à l'obtention d'une attestation de formation complémentaire au titre initial.</p>	<p>21 h</p> <p>3 h</p> <p>21 h</p> <p>Total :</p> <p>45 h dont 24 h en classe</p>

Compétence :

Intégrer efficacement les zones réflexes corporelles sélectionnées dans le contexte de la réflexothérapie afin d'élargir les possibilités de toucher, de traitement et d'accompagnement.

Objectifs d'apprentissage :

1. Expliquer les effets, les possibilités et les limites du travail sur les zones réflexes corporelles selon le modèle choisi
2. Expliquer les indications, les contre-indications et précautions liées à cette forme de thérapie
3. Réaliser le traitement des zones réflexes corporelles selon la situation du client, de la cliente :
 - comme thérapie en soi
 - comme partie intégrante d'un traitement de réflexothérapie classique
4. Reconnaître les réactions et les gérer de façon professionnelle.

Contenu :

1. Historique, hypothèses de fonctionnement
2. Approfondissement des connaissances anatomiques et physiologiques
3. Zones corporelles spécifiques selon le modèle de Chapman
4. Indications, contre-indications et précautions
5. Travail pratique :
 - Mouvements spécifiques, autres possibilités de traitement
 - Position, durée, fréquence
6. Réactions possibles
7. Accompagnement du processus thérapeutique.

Le module se compose de :

- 24 heures d'enseignement direct en classe (12 heures de théorie et 12 heures de pratiques sous supervision directe)
- 10 heures de pratique individuelle
- 6 heures de travail guidé, avec réalisation d'une étude de cas
- 5 heures de compte rendu écrit des expériences réalisées.

Méthodes de travail et contenu :

Cours sous forme d'atelier :

- Apports théoriques : définition, historique, modes de fonctionnement, effets et risques, précautions, contre-indications
- Elaboration d'une cartographie des zones réflexes plantaires
- Démonstration des gestes spécifiques à la technique de travail
- Exercices pratiques deux par deux.

Travail personnel obligatoire :

- Acquisition de nouvelles ressources sur la base d'un support théorique et d'une recherche bibliographique
- Révision anatomo-physiopathologique du système lymphatique
- Expérimentation par des exercices hors des heures de classe
- Etude de cas
- Constitution d'un journal de bord.

Mode d'évaluation et de validation :

- ◆ Pratique de l'autoévaluation et la co-évaluation
- ◆ Réalisation de 10 heures d'exercices pratiques, avec constitution d'un journal de bord, étude de cas présentée en classe avec analyse et supervision du formateur

Formatrice

Michèle LITZISTORF

Réflexothérapeute, pédagogue, thérapeute en Orthobionomy®.

<i>Supervision, intervision, consultation collégiale et analyse de pratique en groupe</i>	Heures d'enseignement
1 jour réservé aux thérapeutes praticien-ne-s 4 heures d'intervision 4 heures de supervision en groupe selon Ortra TC	8 h
Temps d'études personnelles guidées avec compte-rendu écrit des expériences et pratique obligatoire	6 h
Cette formation porte sur : L'Intervision, la consultation collégiale basée sur un modèle structuré, à partir de situations professionnelles. Analyse de pratique en groupe guidée, comme réflexion collective et développement de la qualité Animation d'un groupe en intervision Supervision en groupe de la pratique professionnelle	Total :
Il conduit à l'obtention d'une attestation de formation complémentaire au titre initial. Jour 5 de la formation subséquente standardisée et Supervision de la pratique professionnelle en groupe, conforme au règlement de l'OrTra Thérapie complémentaire.	14 h dont 8 h en classe

Compétence :

Intégrer des outils précieux pour développer la qualité de la pratique comme réflexothérapeute. La réflexion engagée dans la supervision met en relation la personnalité propre et la structure du rôle/de l'activité en tant que thérapeute complémentaire. L'action professionnelle est analysée afin de permettre le développement technique, méthodique, personnel et social, ainsi que de renforcer l'identité du rôle, le professionnalisme et l'autogestion.

Objectifs d'apprentissage :

Les participants :

- gagnent en assurance et en qualité, dans leur capacité à fonctionner en utilisant la pensée systémique, dans l'appréciation de cas et de situations, de manière réflexive, responsable et professionnelle.
- décrivent de manière claire et concise les situations qu'ils rencontrent dans leur activité thérapeutique
- développent leur aisance à communiquer de manière professionnelle par rapport à des cas pratiques ou d'autres situations professionnelles
- développent et approfondissent l'autoréflexion et de la pensée critique, par la participation active et formatrice aux études de situations professionnelles, par la mise en commun des réflexions et des modes opératoires thérapeutiques individuels et s'enrichissent mutuellement lors de l'analyse de pratique sur le mode de l'intervision
- argumentent les avantages et les limites de l'application d'un modèle structuré lors d'une intervision en groupe
- développent les moyens pour animer leur propre groupe d'intervision.

Contenu :

- Attentes, questions, expériences des participant-e-s
- Définitions et objectifs de la supervision, de l'intervision, du conseil collégial, des études et discussion de cas
- Liens avec les compétences professionnelles et la qualité
- Modèle structuré pour une intervention de groupe
- Conditions cadres et accords pour la supervision et l'intervision en groupe
- Analyse d'une situation et réflexion
- Analyse des situations des participants, mode d'emploi, avantages et limites de l'application d'un modèle structuré
- Animation d'un groupe
- Supervision et intervention: rétrospective et perspective

Le cours se compose de :

- 8 heures d'enseignement direct en classe
- 6 heures de travail guidé, avec réalisation d'une étude de cas et de compte rendu écrit de l'expérience réalisée.

Méthodes de travail et contenu :

Cours interactif, en petit groupe de 10 participant-e-s au maximum :

- Apports théoriques, modèles et définitions
- Présentation des situations issues de la pratique professionnelles des participant-e-s
- Analyse collective et intervention
- Supervision de situations réelles fournies par les participant-e-s.

Travail personnel obligatoire, réalisé avant le cours :

- Etude de cas et de compte rendu écrit d'une expérience réalisée
- Identification des difficultés et questions professionnelles.

Mode d'évaluation et de validation :

- ◆ Pratique de l'autoévaluation et la co-évaluation, intervention en groupe
- ◆ Supervision du formateur

Formatrice

Annemarie WAEBER

Enseignante, infirmière, réflexothérapeute et thérapeute en drainage lymphatique, Superviseuse et conseillère en organisation MAS/BSO, conseillère en supervision individuelle ou en groupe accréditée Ortra TC.

L'ECOLE

L'ERR a été créée le 11 septembre 2013.

Cette association à but non lucratif, issue d'une collaboration entre les trois associations romandes d'infirmières réflexothérapeutes (AGIR – AVIR et AIR NeJuBe) a repris les activités de formation de l'Association Genevoise des Infirmières Réflexothérapeutes (AGIR). Elle est partie intégrante de Pro Réflexo, l'association des professionnels de santé pratiquant la réflexothérapie fondée le 24 septembre 2015.

Elle collabore avec divers organismes de formation.

Responsable pédagogique

Myriam URFER : responsable pédagogique et enseignante

Maître d'enseignement HES, Enseignante en soins infirmiers (diplôme 1990)

Infirmière HMP (diplôme 1981) certifiée en soins intensifs et réanimation (certificat 1986)

Réflexothérapeute (certificat AGIR 1997)